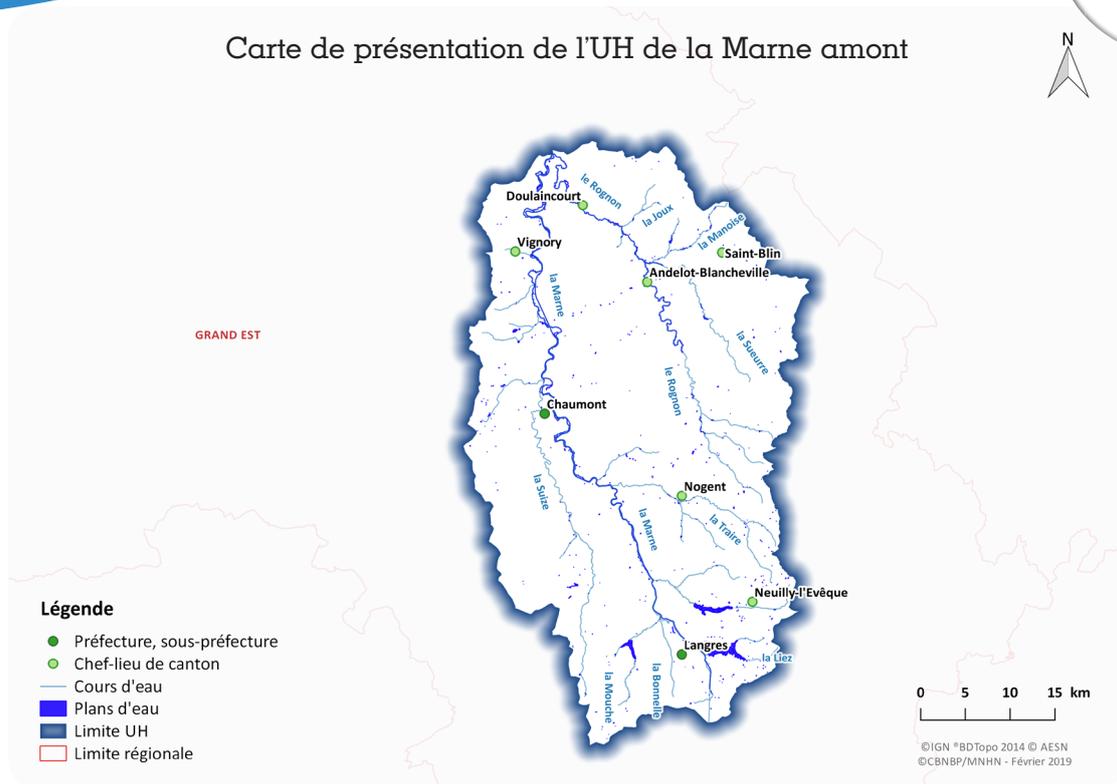


Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Présentation



Carte de présentation de l'UH de la Marne amont



CARACTÉRISTIQUES DE L'UNITÉ	Superficie	1 874 km ²
	Population	70 000 hab.
	Principaux cours d'eau	Marne, Rognon et Suize
	Source(s)	Saint-Geosmes (52) pour la Marne
	Linéaire de cours d'eau	544 km (dont 105 km pour la Marne)
	Surface en eau	983 ha
	Confluence	Avec la Seine hors unité, à Alfortville/Charenton-le-Pont (94) à 411 km en aval
	Région(s) administrative(s)	Grand Est (Champagne-Ardenne)
	Département(s)	Haute-Marne (52)
	SAGE	Non mis en œuvre

Référence : BILLOD G. 2019. *Unité hydrographique Marne amont (VM.1). Fiche de synthèse sur la flore et les végétations aquatiques.* CBNBP-MNHN / AESN, 10 p.

Le rapport sur le protocole d'échantillonnage et la notice de lecture des fiches de synthèse du programme d'inventaire des macrophytes du bassin de la Seine sur le territoire du CBNBP sont consultables sur : <http://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-actions/etudes/18ECOL01>

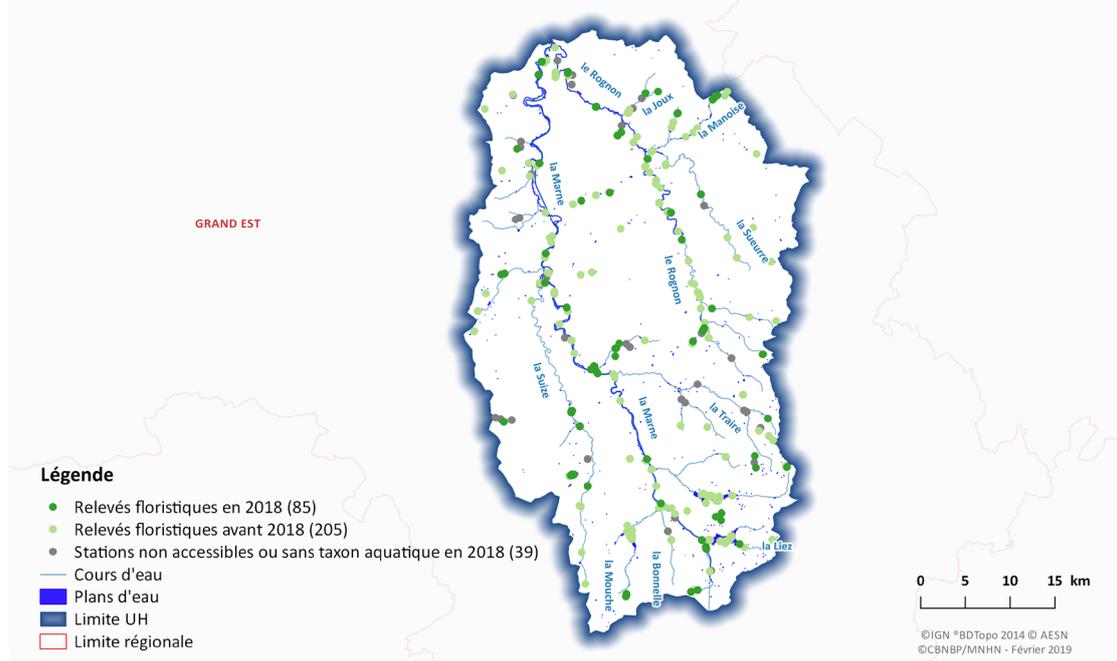


Herbiers rhéophiles dans un bras de la Marne à Gudmont-Villiers (52)

Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Jeu de données aquatiques



Carte de répartition des zones prospectées



Avec 290 relevés pour plus de 920 données floristiques et 70 données de végétations, l'UH a été largement prospectée mais de manière assez hétérogène ; les trois lacs langrois (réservoirs de la Mouche, de la Liez et de Charmes) recueillent près d'un tiers des données ; les deux tiers restants sont concentrés sur les lits mineurs de la Marne, du Rognon et de leurs petits affluents en partie aval ainsi que sur les mares du Bassigny au sud-est de l'UH. Les prospections de 2018 ont permis de compléter le jeu de données à hauteur de 85 relevés pour 198 données

floristiques (21 % des données) et 70 données de végétations (100 % des données) avec moins d'un dixième d'espèces nouvelles et l'ensemble des végétations nouvelles pour l'UH. En raison de l'absence de données récentes, un effort important a porté sur l'acquisition de données de végétations aquatiques. Les prospections infructueuses sont surtout dues à la non-accessibilité, en particulier des plans d'eau, à l'absence de taxons aquatiques dans les masses d'eau et à l'absence d'eau (assèchement temporaire).

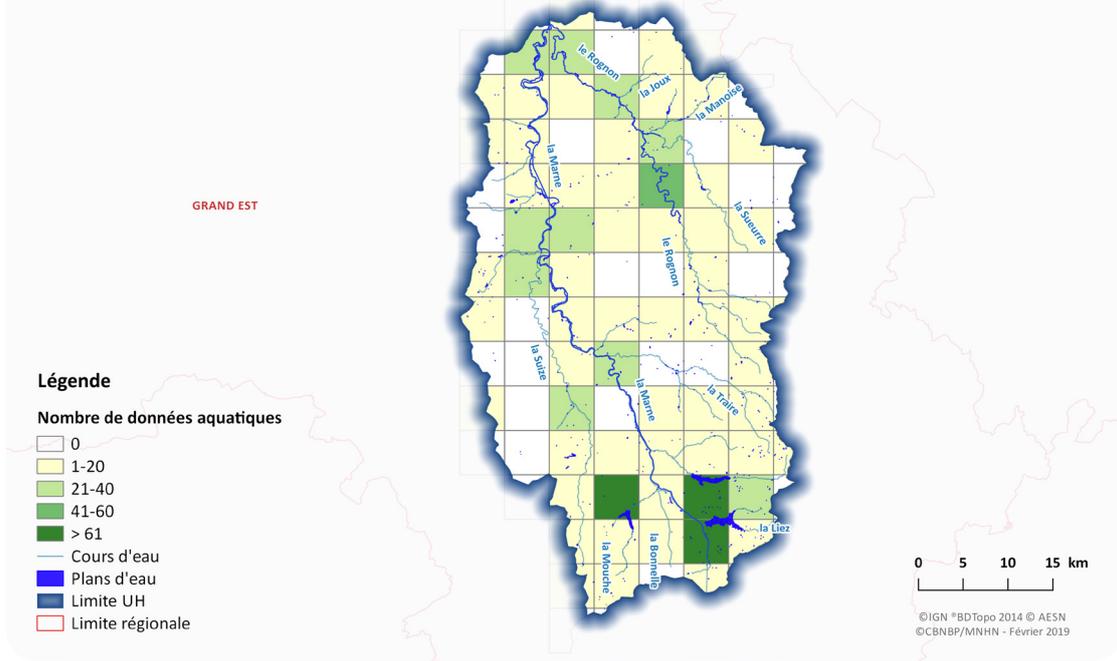
	TOTAL FLORE	VASCULAIRES	BRYOPHYTES	CHAROPHYTES	VÉGÉTATIONS
Espèces / associations observées	61	37	17	7	12
Espèces / associations nouvelles (2018)	8	5	3	-	12
Données d'espèces / associations	909	571	250	88	22
Espèces / associations menacées ou patrimoniales	13	4	8	1	5
Espèces protégées	-	-	-	-	-
Données d'espèces / végétations patrimoniales	79	36	41	2	22
Espèces exotiques envahissantes	1	1	-	-	-
Données d'espèces exotiques envahissantes	29	29	-	-	-
Relevés flore / végétation		245			45

Jeu de données basé sur des observations géolocalisées depuis 2000

Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Synthèse floristique



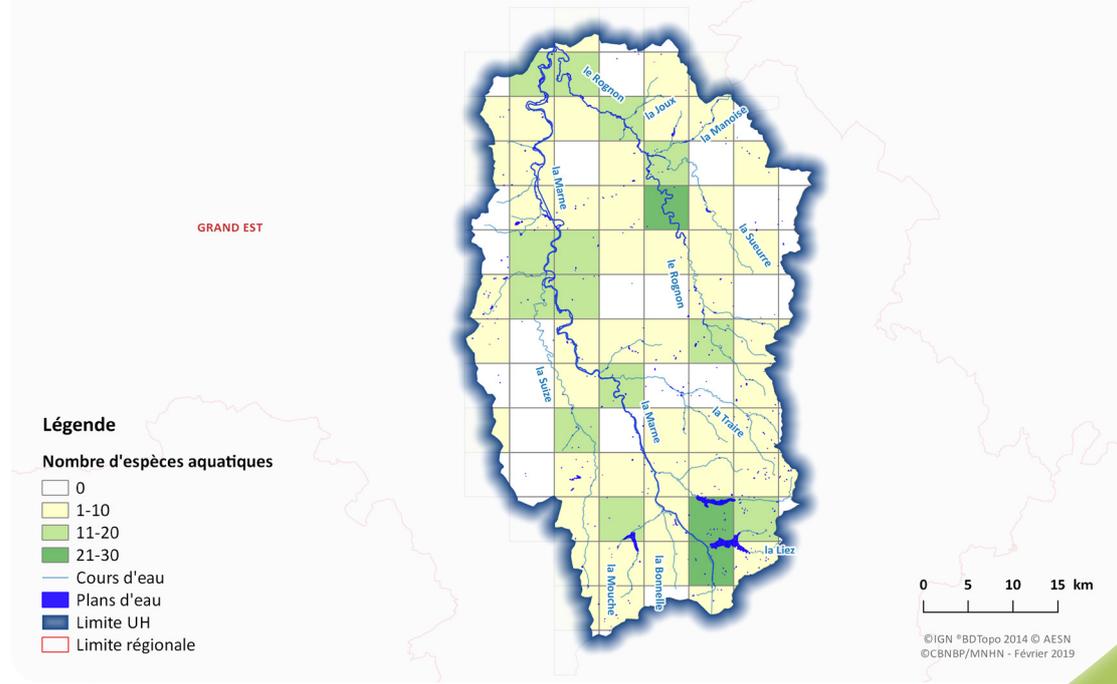
Carte de répartition du nombre de données aquatiques par maille 5 km x 5 km



Les secteurs les plus riches en espèces aquatiques se concentrent sur les lits mineurs en partie aval de la Marne (en aval de Marnay-sur-Marne) et du Rognon (en aval d'Essey-les-Eaux). Le sud-est de l'UH est établi sur des substrats argileux qui permettent la présence de nombreuses pièces d'eau (lacs réservoirs autour de Langres, mares dans le Bassigny) et l'expression d'une importante richesse

floristique, même si les cours d'eau de ce secteur sont nettement moins pourvus en taxons aquatiques. Enfin, les plateaux calcaires d'une grande partie de l'UH sont pauvres en taxons aquatiques, ceux-ci étant occupés par de grands massifs forestiers et des zones de cultures quasiment dépourvus de surfaces en eaux.

Carte de répartition du nombre d'espèces aquatiques par maille 5 km x 5 km



Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Flore patrimoniale

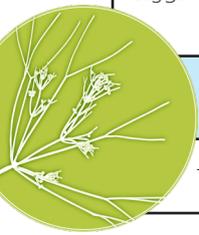


Taxon	Nom français	Fréq. %	LRR	Prot.	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
VASCULAIRES							
<i>Utricularia minor</i>	Petite utriculaire	0,3	CR	PR CA	1997	-	Bonnecourt (52)
<i>Nymphoides peltata</i>	Faux nénuphar	0,2	CR		1860	-	Buxières-lès-Villiers (52)
<i>Utricularia vulgaris</i>	Utrriculaire commune	2,1	EN		2006	Eaux stagnantes oligo-mésotrophes, basiques	Bonnecourt (52)
<i>Potamogeton obtusifolius</i>	Potamot à feuilles obtuses	1,0	VU		2018*	Eaux stagnantes, peu profondes, méso-eutrophes, neutres	Andelot-Blancheville (52)
<i>Potamogeton gramineus</i>	Potamot à feuilles de graminée	1,2	VU		2014	Eaux stagnantes, peu profondes, méso-eutrophes à eutrophes, neutres	Lacs-réservoirs de la Liez et de Charmes (52)
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue	1,9	VU		1925	-	Cirey-lès-Mareilles, Chantraines (52)
<i>Potamogeton acutifolius</i>	Potamot à feuilles aigües	0,6	VU		1911	-	Langres (52)
<i>Oenanthe fluviatilis</i>	Oenanthe des fleuves	0,2	NE		2018*	Eaux faiblement courantes, mésotrophes, basiques	Doulaucourt-Saucourt (52)

Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Flore patrimoniale



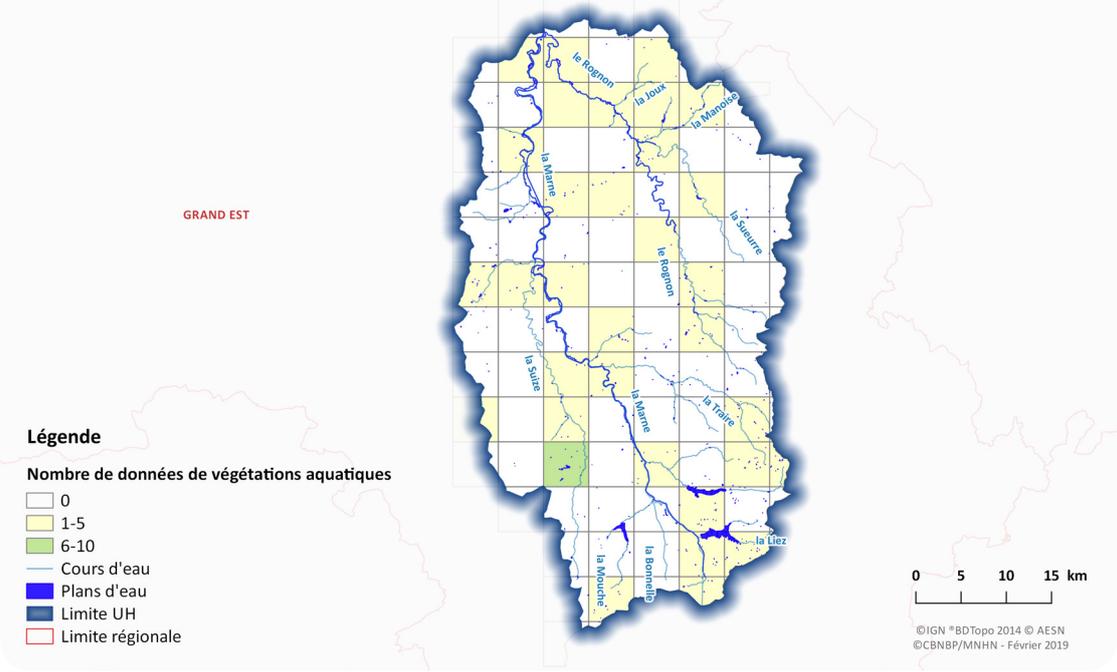
Taxon	Nom français	Fréq. %	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
BRYOPHYTES					
<i>Cinclidotus aquaticus</i>	-	-	2018*	Rochers immergés des eaux rapides, bien oxygénées et basiques	Orquevaux (52)
<i>Cinclidotus riparius</i>	-	0,3	2018	Rochers immergés des eaux courantes, mésotrophes à eutrophes, basiques	Dispersé sur la Marne et le Rognon (52)
<i>Fissidens fontanus</i>	-	0,1	2018	Rochers immergés des eaux courantes, eutrophes, basiques, parfois polluées	Chaumont (52)
<i>Ricciocarpos natans</i>	-	0,8	2018	Eaux stagnantes, oligo- à mésotrophes	Frécourt et lac-réservoir de Charmes (52)
<i>Jungermannia atroviens</i>	-	0,2	2015	Rochers immergés des eaux courantes, neutres, oligo- à mésotrophes ou substrats ombragés frais, non immergés	Roches-Bettaincourt, Rolampont (52)
<i>Scorpidium cossonii</i>	-	0,3	2015	Eaux stagnantes, peu profondes, oligotrophes, basiques	Courcelles-en-Montagne (52)
<i>Hygroamblystegium fluviatile</i>	-	0,3	2013	Rochers immergés des eaux courantes, neutres, oligo- à mésotrophes	Nogent (52)
<i>Cinclidotus danubicus</i>	-	0,2	2011	Rochers immergés des eaux courantes, mésotrophes à eutrophes, basiques	Chaumont (52)
<i>Hygroamblystegium tenax</i>	-	0,2	2008	Rochers immergés des eaux courantes, neutres, oligo- à mésotrophes	Rolampont (52)
CHAROPHYTES					
<i>Nitellopsis obtusa</i>	Pseudonitelle étoilée	0,4	2015	Eaux stagnantes, profondes, méso-eutrophes, basiques	Lac-réservoir de la Mouche (52)



Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Synthèse sur les végétations



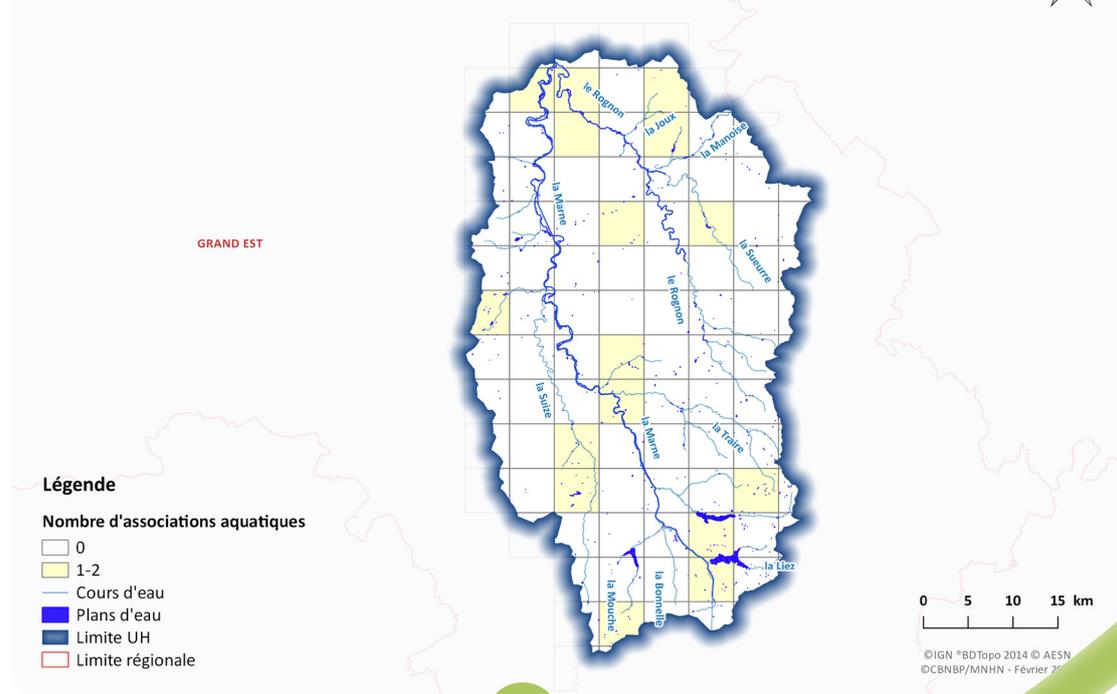
Carte de répartition du nombre de données de végétations aquatiques par maille 5 km x 5 km



Il s'agit d'une UH apparaissant globalement peu diversifiée en végétations aquatiques. Toutefois, malgré l'effort de prospection de 2018, des lacunes existent encore car très peu de végétations aquatiques avaient été recensées auparavant. Certains secteurs mériteraient ainsi un approfondissement comme l'amont de la vallée de la Suerre, les petits affluents et leurs annexes à l'ouest de la Marne (aval) et un complément de prospection des mares du Bassigny. Deux grands secteurs plus riches en végétations aquatiques tout en restant peu diversifiés en communautés bien développées peuvent cependant être dégagés. Sur un tiers nord, les végétations aquatiques

se concentrent principalement dans le lit mineur des principaux cours d'eau (Marne moyenne et aval, Rognon aval), sur leurs affluents et leurs annexes en tête de bassin (Manoise, Joux, ruisseau de Saint-Thiébaud et Val de Moiron). Au sud-est, la richesse en plans d'eau et canaux (lacs-réservoirs langrois, canal de la Marne à la Saône et Bassigny) favorise l'expression de communautés végétales des eaux calmes. Néanmoins ces dernières sont dégradées et très menacées par les activités agricoles. Enfin, de nombreuses mailles restent sans données sur les plateaux dépourvus de surfaces en eaux.

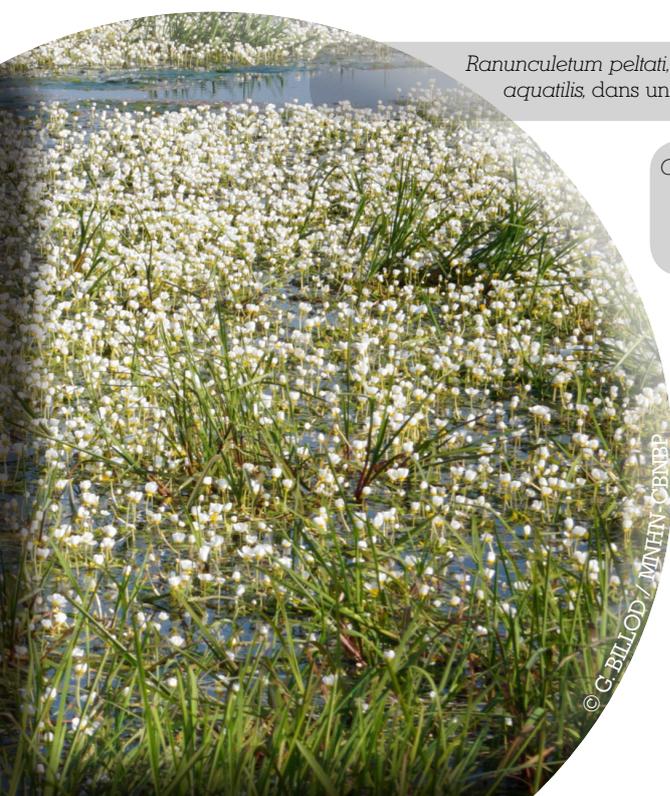
Carte de répartition du nombre d'associations aquatiques par maille 5 km x 5 km



Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Végétations patrimoniales



Alliance phytosociologique	Nom français	Fréq. %	Stat.	Répartition UH
<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers des eaux calmes peu profondes	5,3	LR CA	Frécourt (52)
<i>Batrachion fluitantis</i>	Herbiers des eaux courantes	8,8	LR CA	Assez fréquent souvent sous forme dégradée



Ranunculetum peltati, association du *Ranunculion aquatilis*, dans une mare prairiale à Montlandon (52)

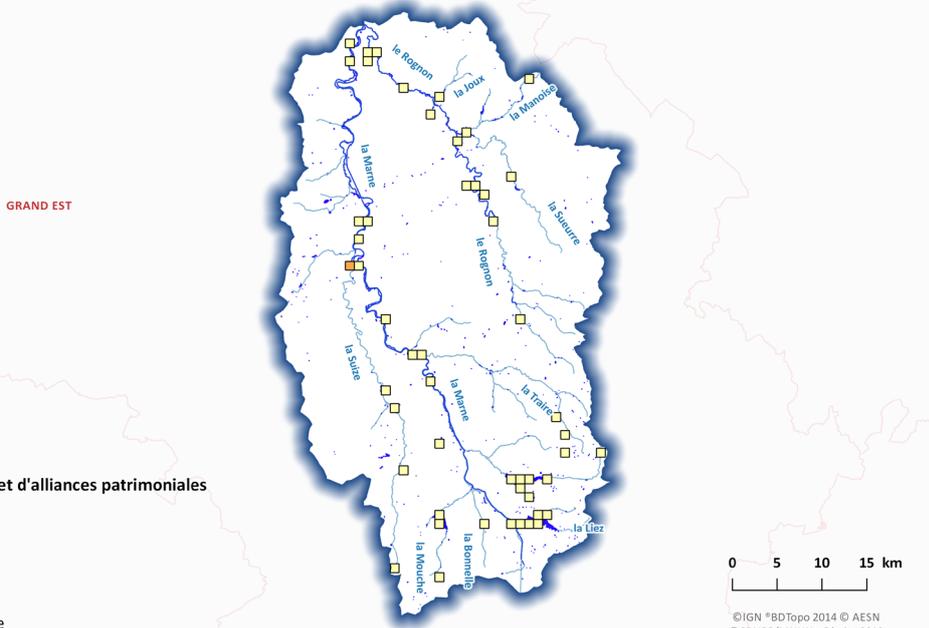


Groenlandietum densae, association du *Batrachion fluitantis* dans le ruisseau de Champ Cresson à Noidant-le-Rocheux (52)

Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Secteurs à enjeux



Carte de répartition du nombre d'espèces et d'alliances patrimoniales par maille 1 km x 1 km



Légende

Nombre d'espèces et d'alliances patrimoniales

1-2

3-4

Cours d'eau

Plans d'eau

Limite UH

Limite régionale

0 5 10 15 km

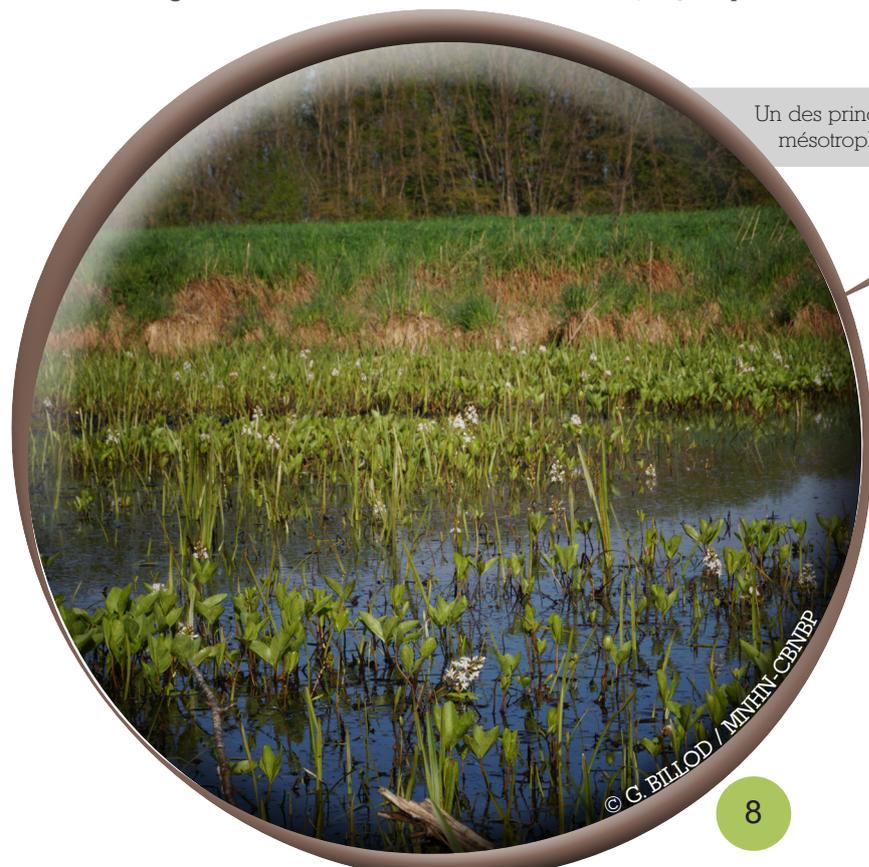
© IGN *BDTopo 2014 © AESN

© CBNBP/MNHN - Février 2019

Aucun secteur à fort enjeu ne ressort sur la carte. Ceci s'explique par le fait que peu de végétations aquatiques sont retenues comme patrimoniales au sein de la très restrictive liste rouge régionale des habitats de Champagne-Ardenne en vigueur. Néanmoins quatre principaux secteurs à enjeux se distinguent par la présence d'espèces patrimoniales. Au nord-est de l'UH, le Rognon et ses petits affluents (Manoise, Joux, ruisseau de Saint-Thiébaud et bief de Doulaincourt) ressortent particulièrement. Cet ensemble fait l'objet de mesures réglementaires (3 ZSC en vallée du Rognon et affluents, APPB du Cul du Cerf). Quelques

sites remarquables se distinguent également au sud-ouest de l'UH dont la cascade de la tuffière à Rolampont ou le ruisseau de Champ Cresson à Noidant-le-Rocheux. Ils sont règlementés par 2 ZSC (tuffière de Rolampont et marais tufeux du plateau de Langres). Autour de Langres, les 3 lacs-réservoirs constituent l'essentiel des enjeux de patrimonialité. Dans le sud-est, même si la présence de certaines espèces patrimoniales n'a pu être actualisée et que peu de mailles ressortent, les mares du Bassigny constituent un secteur à enjeu de l'UH. Enfin, d'autres secteurs se distinguent avec une importance plus modérée comme la Marne en aval de Chaumont.

Un des principaux secteurs à enjeux de l'UH, les mares méso-trophes de la région naturelle du Bassigny (Culmont, 52)



Unité hydrographique Marne amont (VM.1) Flore exotique envahissante

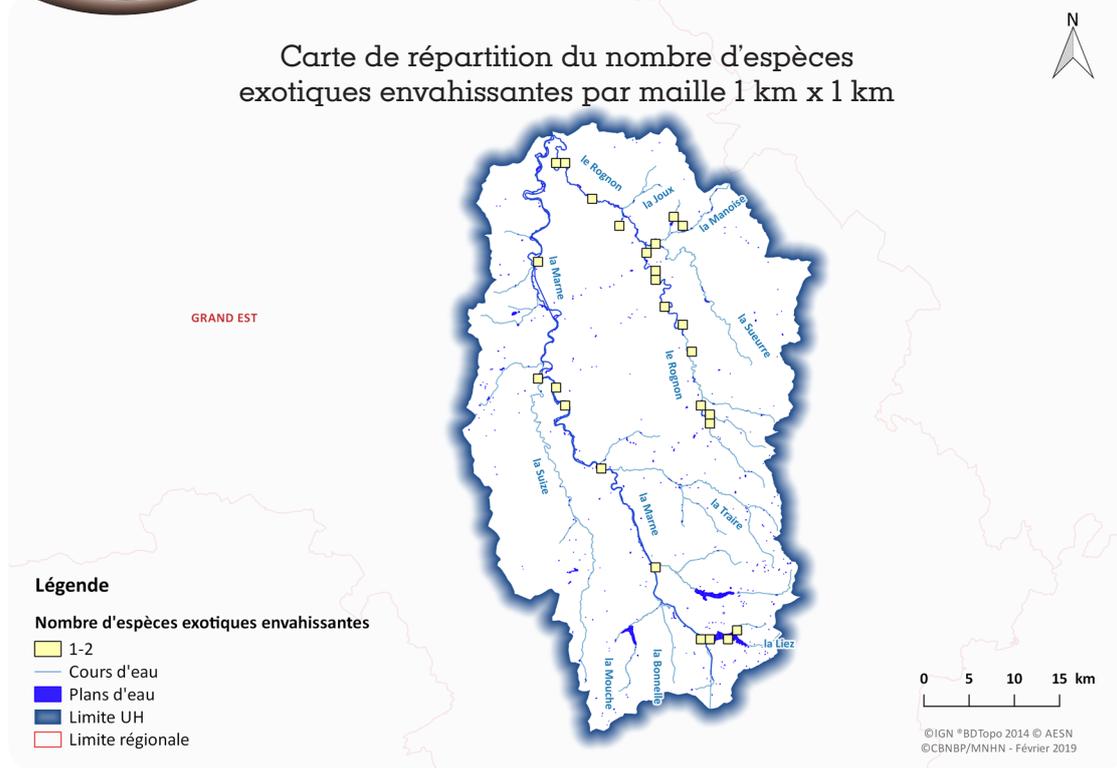


Taxon	Nom français	Fréq. %	Inv.	Dernière mention	Écologie locale	Répartition UH
VASCULAIRES						
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	11,7	Avérée II	2018	Eaux stagnantes à faiblement courantes, eutrophes	Assez fréquent



L'Élodée du Canada est la seule espèce exotique envahissante à avoir été observée sur l'UH. Elle occupe les secteurs à eaux lentes ou stagnantes des principales rivières, Marne et Rognon, et les pièces d'eau en contexte mésotrophe à eutrophe comme le lac-réservoir de la Liez. Malgré sa forte fréquence, elle ne semble pas former de faciès dominants dans les végétations.

Carte de répartition du nombre d'espèces exotiques envahissantes par maille 1 km x 1 km



Unité hydrographique Marne amont (VM.1) IBMR



Nombre de stations DCE comprenant au moins un relevé IBMR	16
Nombre de relevés IBMR sur l'UH	23
Nombre de relevés IBMR nouveaux (2018)	7
Nombre de taxons compris dans les relevés IBMR	114 dont 90 contribuant au calcul de l'IBMR
Diversité floristique moyenne par IBMR	21
Notes IBMR	759 à 15,50/20

Les relevés IBMR se répartissent dans l'UH de la manière suivante : 6 sur la Marne, 3 sur le Rognon et 7 sur des rus annexes. En raison de l'absence de communautés végétales structurées et de la faible représentation de faciès lotiques, aucun IBMR n'a pu être réalisé sur le secteur sud-est de l'UH (parties amont du Rognon et de la Traire).

Sur la Marne et ses affluents (Bonnelle, Suize et Traire), on note un niveau trophique élevé sur les derniers passages IBMR (note moyenne 9,57) avec une dégradation assez régulière de l'amont vers l'aval, à une exception près à Brethenay (10,44), à la faveur d'un faciès lotique dominant. Sur le Rognon et ses affluents (Joux, Manoise et Sueurre), les résultats témoignent d'un niveau trophique moyen sur les derniers passages (note moyenne 10,30) mais reste contrasté. En effet, il est faible sur la Joux et la Manoise en tête de bassin (note moyenne 12,26) et élevé sur la Sueurre dans la vallée avant la confluence. Ponctuellement, le Rognon affiche même une note très basse (7,59) en raison d'un recouvrement presque exclusivement algal.

Les variations interannuelles des stations avec plusieurs passages ne font pas varier significativement la classe de trophie, quel que soit l'opérateur ou l'année. La note très élevée de 15,50 au niveau du ruisseau de la Combe de Ribévaux, affluent aval de la Marne, témoigne des limites quant à la réalisation de l'IBMR, ici en raison d'un nombre de taxons peu élevé, d'un recouvrement végétal très faible et du caractère temporaire du cours d'eau.

Sur les huit stations DCE présentant un niveau trophique élevé, la plupart ne semblent pas être corrélées avec les paramètres physico-chimiques et biologiques mesurés, qui sont satisfaisants à l'exception de la Suize, avant la confluence avec la Marne. Au vu des résultats, la prise en compte de ces paramètres n'est pas déterminante mais constitue un élément d'analyse parmi d'autres indicateurs environnementaux, comme la disparition des faciès lotiques (présence d'aménagements hydrauliques) ou la fréquence des étiages sévères dus aux épisodes de sécheresse estivale.

Carte de répartition des notes IBMR sur les stations DCE

